

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2018

---

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° I-CF1196

présenté par  
Mme Motin

-----

### ARTICLE 3

Compéter l'alinéa 4 par les mots :

« et les mots « 1<sup>er</sup> mars » sont remplacés par les mots« 31 janvier ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à garantir aux Français le versement de l'acompte avant la fin du mois de janvier.

Il permet avant tout de rassurer les Français et de s'assurer qu'ils n'auront aucune avance de trésorerie à effectuer.